

Coalitions d'opposition et éviction démocratique des partis dominants africains

Enseignements à tirer des élections de 2002 au Kenya

PATRICK O. ASINGO*

Deux décennies après le début de la troisième vague de démocratisation, le paysage politique africain reste rempli de partis dominants, opérant dans le cadre d'un pluralisme ouvert. En fait, presque 17 pays africains restent dominés par les mêmes partis que pendant l'ère du parti unique. Certains de ces partis semblent être tellement bien établis ; même des élections relativement libres n'ont pu ébranler leurs bases politiques. Le Botswana, par exemple, est généralement considéré comme « la démocratie libérale la plus durable et la plus stable en Afrique (australe)¹ ». Pourtant, en dépit de cette remarquable tradition démocratique, le *Botswana Democratic Party* – BDP (Parti démocratique du Botswana) a gagné toutes les élections successives et a gouverné le Botswana depuis l'indépendance acquise en 1965². Dans le même ordre d'idées, il a été difficile d'expulser le *Chama cha Mapinduzi* (CCM) du pouvoir en Tanzanie parce qu'il était profondément enraciné dans les masses³. De même, le *Cameroon People's Democratic Movement* – CPDM (Mouvement démocratique du peuple camerounais) put faire passer sa représentation au parlement de 44 pour cent lors des premières élections multipartis camerounaises en 1992 à 58 pour cent en 1997 et finalement à 76,5 pour cent en 2007⁴.

Même dans les pays où de vénérables partis perdirent les premières élections multipartis, les partis d'opposition qui prirent le pouvoir devinrent dominants. En

*Patrick O. Asingo est chargé de cours en science politique à l'Université de Nairobi. Il est titulaire d'un doctorat et d'une maîtrise de science politique (Université du Kansas), ainsi que d'une autre maîtrise et d'une licence de science politique (Université de Nairobi). Ses recherches et ses écrits portent sur la vie politique, les élections, le comportement des électeurs et la politique publique en Afrique. Parmi ses écrits figure, entre autres, « Policy Salience and Voter Turnout: An Analysis of Contemporary US Presidential Elections », *Baker Center Journal of Applied Public Policy* 2(1), 2008, pp. 52-67. Une précédente version du présent article fut présentée lors de la conférence de l'Association de science politique du Midwest qui se tint à Chicago, Illinois le 13 avril 2012. L'auteur tient à remercier tous les participants.

Afrique du Sud, l'*African National Congress* – ANC (Congrès national africain) est resté dominant depuis les premières élections générales de 1994⁵. En Zambie, le *Movement for Multiparty Democracy* – MMD (Mouvement pour la démocratie pluraliste), qui l'emporta sur le parti indépendantiste du pays, l'*United National Independence Party* – UNIP (Parti uni de l'indépendance nationale), en 1991, occupa lui aussi une position dominante sur la scène politique du pays. Au Sénégal, Abdoulaye Wade, qui était soutenu par une partie des partis d'opposition en tant que candidat d'une coalition, n'obtint que 30 pour cent des suffrages au premier tour des élections présidentielles de 2000, contre 41,3 pour cent pour le président sortant, Mamadou Diouf. Lors du second tour, il s'assura le soutien de l'autre leader principal de l'opposition, Moustapha Niasse, et l'emporta avec 58,5 pour cent des votes. Cependant, une fois au pouvoir, Wade renforça son Parti démocratique sénégalais (PDS), pour en faire un parti monolithique invincible⁶.

La naissance et la survie des partis dominants, ainsi que les dangers qu'ils présentent, sont bien connus dans les ouvrages spécialisés⁷. Par exemple, un effet négatif de la domination d'un parti est que celle-ci encourage généralement les tendances autoritaires. En Ouganda et en Namibie par exemple, Yoweri Museveni et Sam Nujoma tirèrent parti de la domination du *National Resistance Movement* – NRM (Mouvement national de résistance) et de *South West Africa People's Organization* – SWAPO (l'Organisation populaire du Sud-Ouest Africain) respectivement pour faire voter des amendements constitutionnels qui leur permirent d'allonger leur mandat présidentiel de trois ans⁸. Toutefois, des tentatives analogues d'allongement de leur mandat présidentiel par Bakili Muluzi et Frederick Chiluba au Malawi et en Zambie respectivement se soldèrent par un échec.

En outre, la domination par un parti unique tend à étouffer la démocratie interne, comme l'illustrent les luttes intestines incessantes dans l'*African National Congress* en Afrique du Sud, qui conduisirent au rappel de l'ancien président, Thabo Mbeki, par le parti. Un tel comportement aurait été suicidaire si l'ANC avait eu une opposition puissante. Des luttes comparables ont été observées dans le MMD, de plus en plus dominant en Zambie, et ont conduit à la création de plusieurs nouveaux partis dissidents qui, comme on pouvait s'y attendre, ont eu un impact négligeable lors des élections ultérieures⁹. De plus, l'expérience de l'Afrique du Sud sous le régime de l'ANC montre que la domination d'un parti unique peut également saper la démocratie en décourageant la participation à la vie politique en l'absence d'une incertitude institutionnalisée quant aux résultats des élections. On a reproché à cet égard à la position dominante de l'ANC la chute de la participation électorale en Afrique du Sud au fil des ans¹⁰.

Une tendance concomitante que connaissent les systèmes des partis africains est la nature de plus en plus fragmentée des partis d'opposition. La plupart de ces

systèmes se caractérisent par un grand parti et de petits partis extrêmement instables qui disparaissent après avoir perdu des élections¹¹. Dans les systèmes africains à parti dominant, la fragmentation des partis d'opposition se voit généralement reprocher les victoires électorales successives des partis hégémoniques au pouvoir. Il a été observé par exemple que « l'incapacité des partis d'opposition de s'unir autour d'un même candidat garantit le retour des présidents sortants et des partis au pouvoir lors des élections de 1992 et 1997 au Kenya, de 1993 et 1998 au Gabon, et de 1995 et 2000 en Tanzanie¹² ». La désunion de l'opposition a également été tenue pour responsable des défaites perpétuelles de celle-ci au Botswana depuis l'indépendance¹³. En bref, « dans la plupart des pays africains, l'opposition est destinée à être cantonnée dans le rôle d'opposition perpétuelle, jamais au pouvoir. C'est ici que peut naître l'abus de mandat¹⁴ ».

À la suite de ces développements, la coalition d'opposition est souvent suggérée comme modèle à suivre pour assurer la défaite des partis dominants africains. Ce modèle est étayé par des données empiriques tirées généralement des élections de 2002 au Kenya à l'occasion desquelles une coalition de partis d'opposition se forma à deux mois des élections et l'emporta sur le KANU au pouvoir pendant les quatre décennies qui avaient suivi l'indépendance¹⁵. Effectivement, « La *National Rainbow Coalition* – NARC (Coalition nationale Arc-en-ciel) du Kenya qui l'emporta sur *Kenya African National Union* – KANU (l'Union nationale du Kenya), qui détenait solidement le pouvoir, lors des élections de 2002, est considérée par de nombreux partisans de l'opposition comme un modèle à imiter si le NRM et son candidat probable à la présidence, Museveni, doivent être chassés du pouvoir¹⁶ ».

De façon générale, les spécialistes qui partagent cette opinion affirment que « les enseignements à tirer des élections de 2002 au Kenya sont nombreux et pourraient renforcer les mouvements en faveur de la démocratie dans d'autres pays africains¹⁷ ». En particulier, « les partis d'opposition peuvent remporter des élections, à condition qu'elles ne soient pas truquées, s'ils forment une coalition et s'unissent autour d'un même candidat à la présidence comme cela s'est produit au Kenya¹⁸ ». D'autres spécialistes sont encore plus brefs : « en général, ce n'est que lorsque l'opposition est capable de s'unir pour former des coalitions électorales ou post-électorales qu'elle peut arriver à prendre le pouvoir. Le Kenya en est peut-être l'archétype¹⁹ ».

Bien que l'affirmation selon laquelle la formation de coalitions d'opposition a de bonnes chances de conduire à la défaite des partis africains dominants soit convaincante d'un point de vue logique, elle n'a pas été examinée en détail. Aucune étude systématique n'a prouvé non plus que la formation d'une coalition d'opposition était la cause première de la défaite de la KANU. On ne sait donc toujours

pas très bien dans quelle mesure la défaite de la KANU peut être attribuée à l'unité de l'opposition. La principale question à étudier est par conséquent la suivante : une coalition d'opposition peut-elle garantir la défaite d'un parti africain dominant ? Ou plus précisément, la KANU perdit-elle les élections principalement à cause de l'unité de l'opposition, ou des facteurs contextuels locaux tels que la situation économique ? L'exemple des élections de 2002 au Kenya peut-il être reproduit dans d'autres pays de l'Afrique sub-saharienne ? Pour répondre à ces questions cet article 1) offre un bref historique et le contexte des élections de 2002, 2) examine ensuite la question de savoir si les habitudes de vote lors des élections de 2002 sont en accord avec les hypothèses de la thèse de la coalition d'opposition, 3) teste ensuite la question de savoir si les conditions économiques au moment des élections eurent elles aussi une influence significative sur les habitudes de vote en 2002, et 4) examine enfin les implications des résultats des élections de 2002 pour les coalitions d'opposition en Afrique.

Les élections de 2002 au Kenya : historique et contexte

Au moment de son indépendance en 1963, le Kenya avait un système parlementaire de gouvernement, dirigé par un premier ministre et caractérisé par le fédéralisme, le bicamérisme et le pluralisme. Pendant les six premières années de l'indépendance, ces institutions furent systématiquement démantelées et remplacées par un autoritarisme centralisé à parti unique. Le premier président, Jomo Kenyatta, utilisa des moyens politiques plutôt que juridiques pour créer et maintenir *de facto* une autocratie à parti unique. En 1970, il avait transformé le Kenya en État unitaire, avec un parlement monocaméral et un président tout puissant. Bien que la loi continue d'entériner le pluralisme, les manœuvres politiques garantirent la seule survie du *Kenya African National Union*. Le successeur de Kenyatta, Daniel Toroitich arap Moi, choisit la voie légale et créa *de jure* un État à parti unique en faisant voter en 1982 un amendement à la constitution. Ce scénario dura jusqu'à la restauration du pluralisme en 1991²⁰.

Nonobstant ces changements, le Kenya continuait à appartenir à une catégorie particulière regroupant quelques pays africains organisant des élections tous les cinq ans après leur indépendance, même à l'apogée de l'autoritarisme dans les années 1970 et 1980. Contrairement à une impression de rareté des renouvellements en Afrique avant les années 1990, il ressort qu'il y eut des renouvellements considérables parmi les parlementaires, même sous des régimes autoritaires, en particulier au Kenya, en Zambie, en Tanzanie et en Sierra Leone²¹. Par exemple, le taux de renouvellement du parlement au Kenya dans les années 1960 et 1970 alla parfois jusqu'à 62 pour cent²². Les élections dans le système à parti unique en

Zambie étaient plus ouvertes et entraînaient la défaite de plus de sortants que dans le système pluraliste²³. Néanmoins, Robert Jackson et Carl Rosberg ont observé que « le Kenya [était] probablement la plus libre des démocraties africaines à parti unique, dans laquelle les élections [législatives] donnent régulièrement lieu à un niveau élevé de participation et à un renouvellement important des élus²⁴ ». Cependant, les élections présidentielles étaient largement pour la forme.

La renaissance du pluralisme en 1991 présenta le premier espoir réel de défaite électorale de la KANU. Le Kenya adopta le système majoritaire uninominal en exigeant en plus que le vainqueur d'une élection présidentielle reçoive au moins 25 pour cent des suffrages exprimés dans au moins cinq des huit provinces du Kenya. Malgré cela, la KANU remporta les deux premières élections pluralistes en 1992 et 1997. Deux arguments ont été avancés pour expliquer les victoires de la KANU lors de ces deux élections. On a d'abord soutenu que la KANU remporta la victoire grâce à la fraude électorale²⁵. Cet argument n'a pourtant pas fait l'objet d'une analyse rigoureuse par des spécialistes, pas plus qu'elle ne s'appuie sur des preuves crédibles dépassant les spéculations. Pour ce qui concerne les élections de 1997 par exemple, le *New York Times* s'appuie sur des données obtenues auprès des observateurs aussi bien nationaux qu'internationaux et conclut que :

La vérité est que Monsieur Moi n'a pas eu besoin de recourir à des méthodes grossières pour l'emporter... Agé de 74 ans, le rusé vétéran de la vie politique kényane triompha en employant des tactiques bien connues de n'importe quel politicien de l'appareil dominant une ville américaine – charcutage électoral, division de ses adversaires sur la base de critères ethniques et mesures garantissant que les inscriptions sur les listes électorales favorisent son parti...

S'il est vrai que les règles du jeu favorisaient le parti au pouvoir, les irrégularités et problèmes logistiques signalés dans les bureaux de vote ne furent pas suffisamment généralisés pour fausser les résultats²⁶.

Le deuxième argument est que la désunion parmi les partis d'opposition les conduisit à diviser les votes, permettant ainsi à la KANU de l'emporter²⁷. Les tenants de cette opinion soutiennent que, en 1992 et 1997, la KANU l'emporta par suite de l'absence d'un front uni de l'opposition. On a effectivement observé qu'« une des raisons principales pour lesquelles la KANU n'a jamais perdu une élection est le fait que l'opposition n'a jamais réussi à s'unir autour d'un même candidat à la présidence²⁸ ».

Captant le signal, le *New York Times* écrivit :

La principale raison de la victoire de monsieur Moi est la nature tribale de la vie politique kényane...

Le vote anti-Moi se divisa entre ses quatre principaux adversaires, qui bénéficiaient tous d'un soutien solide dans leur région natale mais avaient fait peu de percées ailleurs.

Le président faisait essentiellement face à quatre partis régionaux basés sur un loyalisme tribal. Les principales ethnies votèrent à une écrasante majorité pour le candidat qui leur était apparenté : les *Kikuyu* pour monsieur Kibaki, les *Luo* pour Raila Odinga, les *Luhya* pour Michael Kijana Wamalwa et les *Akamba* pour Charity Ngilu²⁹.

Les élections de 2002 donnèrent à l'opposition une autre chance de déloger la KANU du pouvoir. Pour commencer, Moi était arrivé à la limite de deux mandats consécutifs imposée par les réformes constitutionnelles de 1991 et n'avait par conséquent pas le droit de se représenter. Ce que certains considéraient comme une vulnérabilité de la KANU en 2002 fut encore renforcé par le fait que Moi avait empêché qu'un successeur potentiel ne s'élève des rangs du parti pendant ses 24 ans de présidence. Les principaux dirigeants de la KANU avaient de ce fait une influence limitée, voire nulle, en dehors de leur propre clientèle électorale. Moi croyait qu'il pourrait choisir qui bon lui semblerait au sein de la KANU et user de son influence pour vendre son choix aux Kényans. Ce qu'il n'avait pas prévu, c'était la possibilité d'une révolte contre son choix, encore moins les chances d'un rejet de ce choix par les Kényans. Quoi qu'il en soit, ses décisions et ses actions ne furent jamais remises en question au sein de la KANU pendant ses 24 ans de pouvoir.

Dans le cadre de sa stratégie de succession, Moi orchestra la fusion de la KANU et du *National Development Party* – NDP dirigé par Raila Odinga. Alors que Raila y vit une chance d'ascension à la présidence, Moi utilisa la fusion comme une stratégie sur deux fronts visant à contenir Raila tout en assurant le maintien au pouvoir de la KANU. Il croyait que Raila, qui avait terminé troisième derrière lui et Kibaki en 1997, apporterait sa base de soutien à la KANU, ce qui renforcerait les chances de celle-ci de conserver le pouvoir. Il s'avéra que la fusion était une erreur de calcul de la part de Moi comme de Raila. Aucun des deux ne réussit à utiliser la fusion pour concrétiser ses intentions réelles. Lorsque Moi sacra Uhuru Kenyatta (fils du premier Président) comme son successeur favori et candidat de la KANU à la présidence, Raila mena d'anciens parlementaires du NDP et certains loyalistes de la KANU dans une révolte contre Moi. Ils quittèrent ensuite la KANU pour former le *Liberal Democratic Party* – LDP³⁰.

Dans le même temps, la fusion du NDP et de la KANU renvoya les autres partis d'opposition au point de départ. Comme contre-stratégie, Mwai Kibaki, Wamalwa Kijana et Charity Ngilu formèrent une alliance d'opposition, la *National Alliance of Kenya* – NAK. Le LDP et la NAK formèrent la *National Rainbow Coalition* – NARC, sous l'égide de laquelle ils présentèrent des candidats aux élections législatives et Kibaki à l'élection présidentielle. Ce faisant, ils étaient unis et guidés par le seul désir d'expulser la KANU du pouvoir, plutôt que par une harmonie idéologique. Kibaki l'emporta avec 62 pour cent des suffrages contre 31 pour cent pour Uhuru. La NARC remporta également 125 des 210 sièges à pourvoir de l'assemblée nationale, comparés aux 64 de la KANU³¹.

Il convient d'observer que les bases empiriques de la coalition d'opposition reposent sur le fait que, bien que Moi ait gagné les élections de 1992 et de 1997, il n'obtint que 36,6 et 40,4 pour cent des voix respectivement, alors que la part

combinée des 3 candidats de l'opposition à la présidence ayant obtenu le plus de voix fut de 62,5 pour cent en 1992 et de 49,9 pour cent en 1997³². Essentiellement, Moi remporta les deux élections non grâce à sa popularité mais plutôt par suite de la désunion de l'opposition, d'où naquit l'hypothèse selon laquelle, si les dirigeants de l'opposition formaient une coalition, ils fusionneraient leurs bases de soutien et consolideraient leurs votes en faveur de la NARC. La base de soutien se réfère aux provinces d'où chacun des dirigeants de la coalition (Kibaki, Wamalwa et Ngilu) tirèrent le plus gros de leur soutien en 1997, dont chacune coïncide avec la province occupée principalement par le groupe auquel appartient un de ces dirigeants. À cet égard, l'ethnie *Kikuyu* à laquelle appartient Kibaki représente 94 pour cent de la population de la province du centre, les *Luhya* de Wamalwa forment 86 pour cent de la population de la province de l'Ouest et les *Kamba* de Ngilu 54 pour cent de celle de la province de l'Est³³.

La coalition d'opposition et les résultats des élections présidentielles

Savoir si une coalition d'opposition peut influencer d'une manière significative l'éviction démocratique des partis africains dominants et, par extension, si une coalition d'opposition influença d'une manière significative la défaite de la KANU en 2002, implique la projection du résultat probable des élections de 2002 et sa comparaison au résultat réel. Les projections doivent elles-mêmes être basées sur la force de chaque parti ou candidat d'opposition ou sur le niveau de soutien dont il bénéficie, mesurés par les résultats qu'il a obtenus à l'occasion des élections les plus récentes précédant la formation de la coalition. Le Tableau 1 fait apparaître le pourcentage de votes obtenu dans chaque province par le candidat du parti au pouvoir à la présidence et ses quatre principaux adversaires de l'opposition lors des élections de 1997.

Tableau 1: pourcentage des voix des candidats à la présidence par province en 1997

Candidats	Nairobi	Côte	Nord-Est	Est	Centre	Vallée du Rift	Ouest	Nyanza
Moi	20,6	63,1	72,9	35,3	5,6	69,4	46,0	23,5
Kibaki	43,7	12,7	21,1	28,2	88,6	20,9	1,4	15,1
Odinga	16,2	6,1	0,3	0,7	0,7	2,2	2,0	56,6
Wamalwa	6,8	2,8	4,6	0,7	0,3	6,2	49,4	1,6
Ngilu	10,9	9,4	0,5	33,3	3,0	0,7	0,5	1,7

Source: MAINA, Wachira, « *What Tyranny of Numbers: Inside Mutahi Ngunyi's Numerology* », Nairobi : Africa Centre for Open Governance, n.d., p. 6, consulté le 10 mai 2013, www.africog.org/sites/default/files/Tyranny%20of%20Numbers_final.pdf

Le Tableau 1 indique que, en 1997, Moi fut le candidat favori à la présidence dans quatre provinces (vallée du Rift, Est, Nord-Est et Côte) et arriva en deuxième position dans les quatre autres (Centre, Nairobi, Nyanza et Ouest). Kibaki,

par contre, fut le candidat favori dans la province centrale et celle de Nairobi ; il arriva en deuxième position dans la vallée du Rift, dans la province de la Côte et dans celle du Nord-Est, et en troisième position dans les provinces de Nyanza, de l'Est et de l'Ouest. Si nous traitons les habitudes de vote provinciales comme ordre des préférences provinciales et supposons que les élections de 2002 impliquaient un vote transitif sans Moi, Kibaki aurait encore pu gagner dans cinq provinces (vallée du Rift, Nairobi, Centre, Côte et Nord-Ouest) sans unité de l'opposition. Dans la mesure où le vote transitif exige la cohérence, l'ordre des préférences indiqué par la Tableau 1 suggère que Kibaki aurait été le candidat favori dans les provinces de Nairobi, du Centre, du Nord-Est, de la Côte et de la vallée du Rift en l'absence de Moi.

La situation se complique toutefois avec l'arrivée d'Uhuru Kenyatta sur la scène en tant qu'acteur politique. Pour de nombreux observateurs, Uhuru était « un non-entité politique introduit discrètement au parlement puis au gouvernement après avoir échoué à remporter la circonscription de *Gatundu South* en 1997³⁴ ». Il ne disposait d'aucun capital politique en dehors de ses liens biologiques avec le premier président et de la fixation inexplicable de Moi sur lui en tant que successeur. Par conséquent, Uhuru ne pouvait qu'espérer hériter de la base politique de Moi.

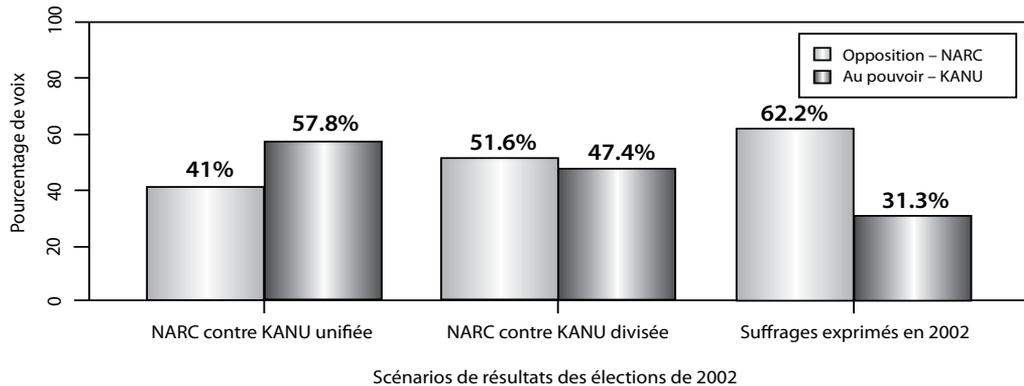
Sur la base des résultats des élections de 1997 regroupés aux niveaux provincial et national, je pronostiquai deux scénarios possibles pour l'issue d'une élection présidentielle mettant aux prises le candidat du parti au pouvoir, la KANU, et celui de l'opposition unie. Je présumai que le niveau de soutien de chacun des candidats de l'opposition en 1997 serait au moins le même en 2002 et que chacun d'eux avait la capacité de mobiliser ses partisans derrière le candidat de la coalition unie. Les parts de suffrages obtenus en 1997 au niveau provincial par chacun des trois chefs de l'opposition (Kibaki, Wamalwa et Ngilu) furent combinées et appliquées au nombre réel de suffrages valablement exprimés lors des élections de 2002 afin de prévoir les résultats qu'obtiendrait probablement un candidat de l'opposition unie. L'hypothèse est que l'unité de l'opposition ou, au mieux, l'unité de l'opposition et la scission au sein de la KANU, furent les facteurs principaux qui conduisirent à l'éviction de la KANU du pouvoir. Raila Odinga, qui avait terminé troisième lors des élections de 1997 avait déjà fusionné son parti, le NDP, avec la KANU et était ainsi un membre du parti au pouvoir. Cependant, il mena plus tard une révolte qui causa une scission au sein de la KANU, le groupe dissident s'alignant sur l'axe Kibaki-Wamalwa-Ngilu.

En conséquence, les deux scénarios de l'issue des élections présidentielles de 2002 sont : 1) une élection mettant aux prises le candidat de la KANU et un candidat de la coalition d'opposition unie, sans faire entrer en ligne de compte la scission au sein de la KANU et 2) une élection présidentielle mettant aux prises ces mêmes candidats, mais en faisant entrer cette scission en ligne de compte. Les totaux de suffrages exprimés et prévus au niveau provincial sont présentés dans le Tableau 2 et apparaissent dans la Figure 1³⁵. Puisque le candidat du parti au pouvoir (Uhuru Kenyatta) et celui de l'opposition unie (Mwai Kibaki) lors des élections de 2002 venaient tous deux de la province centrale d'où chacun d'eux était censé tirer le plus gros de son soutien, je présumai également, dans le but de prévoir les résultats, que chacun d'eux obtiendrait 50 pour cent des suffrages exprimés dans cette province.

Tableau 2. Résultats prévus et exprimés de l'élection présidentielle de 2002

Province	Unité sans scission		Unité avec scission		Suffrages exprimés en 2002	
	Kenyatta	Kibaki	Kenyatta	Kibaki	Kenyatta	Kibaki
Nairobi	134.568 (36,8%)	224.523 (61,4%)	79.449 (20,6%)	299.282 (77,6%)	76.001 (20,8%)	279.705 (76,5%)
Côte	252.330 (69,2%)	90.795 (24,9%)	230.087 (63,1%)	113.038 (31,0%)	121.645 (33,4%)	228.915 (62,8%)
Nord-Est	90.991 (73,2%)	32.568 (26,2%)	90.618 (72,9%)	32.941 (26,5%)	83.358 (67,1%)	34.916 (28,1%)
Est	372.048 (36,0%)	650.051 (62,9%)	364.814 (35,3%)	650.051 (62,9%)	270.225 (26,1%)	749.654 (72,5%)
Centre	508.943 (50,0%)	508.942 (50,0%)	508.943 (50,0%)	508.943 (50,0%)	306.012 (30,3%)	701.916 (69,0%)
Ouest	318.932 (48,0%)	340.858 (51,3%)	305.643 (46,0%)	354.147 (53,3%)	143.101 (21,5%)	506.999 (76,3%)
Nyanza	679.846 (80,1%)	156.169 (18,4%)	199.455 (23,5%)	636.600 (75,0%)	64.471 (7,6%)	521.052 (61,4%)
Vallée du Rift	1.034.136 (71,6%)	401.526 (27,8%)	1.002.371 (69,4%)	433.301 (30,0%)	769.242 (53,3%)	624.501 (43,2%)
Total	3.391.794 (57,8%)	2.405.432 (41,0%)	2.781.380 (47,4%)	3.028.303 (51,6%)	1.836.055 (31,3%)	3.647.658 (62,2%)

Données de European Union Electoral Observation Mission, *Final Report: Kenya General Elections, 27 December 2002*, Belgique : European Union Electoral Observation Mission, 2003, p. 72, <http://aceproject.org/regions-en/countries-and-territories/KE/reports/Kenya%20-%20EU%20rep02.pdf>.



Scénarios de résultats des élections de 2002
Figure 1. Suffrages prévus et exprimés à l'élection présidentielle de 2002 au Kenya (Données de European Union Electoral Observation Mission, *Final Report: Kenya General Elections, 27 December 2002*, Belgique : European Union Electoral Observation Mission, 2003, p. 72, <http://aceproject.org/regions-en/countries-and-territories/KE/reports/Kenya%20-%20EU%20rep02.pdf>).

Les résultats montrent que si la KANU au pouvoir était restée unie avec Uhuru Kenyatta comme son candidat, elle l'aurait emporté sur le candidat de l'opposition unie, Mwai Kibaki, avec une majorité de presque 17 pour cent. En fait, même si Kibaki avait l'ensemble des suffrages de la province centrale, il aurait quand même perdu. Il est probable que ces calculs influencèrent la décision stratégique prise par la KANU de fusionner avec un des principaux partis de l'opposition, le NDP, à l'approche des élections de 2002. Les résultats des élections présidentielles de 1992 et de 1997 montrent que les résultats obtenus par la KANU s'amélioraient régulièrement, alors que la part combinée des candidats sérieux de l'opposition diminuait. Effectivement, alors que les suffrages obtenus par l'opposition dépassaient de 27 pour cent ceux de la KANU en 1992, l'écart fut ramené à 18 pour cent en 1997. Ou bien la popularité de la KANU augmentait, peut-être à cause du désenchantement à l'égard de l'opposition, ou bien elle maîtrisait mieux et plus intelligemment la fraude électorale. Quoi qu'il en soit, les résultats suggèrent le simple rassemblement de l'opposition tel qu'il existait alors n'aurait pas pu lui permettre de l'emporter sur la KANU.

Il faut noter que la scission au sein de la KANU augmenta d'environ dix pour cent la part de l'opposition de tous les suffrages exprimés, tout en diminuant la part du KANU de près de la même marge. Par conséquent, une opposition unie l'aurait encore emporté sur une KANU divisée mais avec une marge très étroite et statistiquement non significative de 4,2 pour cent. Une marge aussi réduite est risquée dans les démocraties naissantes car le parti au pouvoir peut aisément bourrer les urnes pour « rattraper son retard ». Dans la mesure où l'étroite marge victorieuse est largement inférieure à celle réellement obtenue lors des élections de 2002, d'autres facteurs, à côté de l'unité de l'opposition et de la scission au sein

de la KANU, doivent avoir exercé une influence encore plus grande sur les résultats des élections de 2002.

Pour examiner ces résultats d'une façon plus approfondie, j'ai ventilé les données présentées sur la Figure 1 au niveau provincial et calculé les différences entre les suffrages obtenus réellement par les candidats de la KANU et de la NARC à la présidence et ceux qui étaient prévus. Les suffrages prévus le sont pour une opposition unie contre une KANU en proie à une scission. Les résultats sont présentés dans la Figure 2.

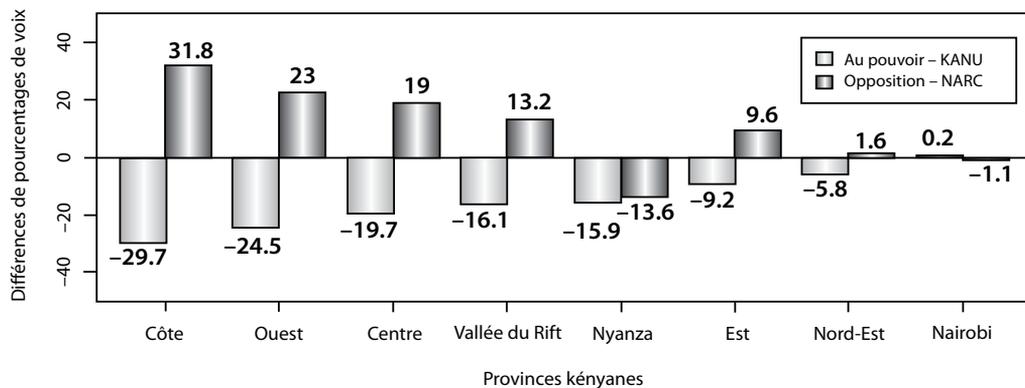


Figure 2. Différence entre les suffrages prévus et exprimés à l'élection présidentielle de 2002. (Données de European Union Electoral Observation Mission, *Final Report: Kenya General Elections, 27 December 2002*, Belgique : European Union Electoral Observation Mission, 2003, p. 72, <http://aceproject.org/regions-en/countries-and-territories/KE/reports/Kenya%20-%20EU%20rep02.pdf>.)

La Figure 2 montre que les habitudes de vote en 2002 dans la province de Nairobi correspondent dans une large mesure à mes prévisions et, par extension, aux attentes de la thèse de la coalition d'opposition. Les électeurs de cette province semblent avoir considéré Uhuru comme un autre Moi et ils lui transfèrent, littéralement, en 2002 le soutien qu'ils avaient apporté à ce dernier en 1997. Alors que Moi avait obtenu 20,6 pour cent des voix, Uhuru en obtint 20,8 pour cent. Qui plus est, Kibaki recueillit 76,5 pour cent des suffrages, un pourcentage pratiquement identique à celui (77,6 pour cent) correspondant au total des voix obtenues par les autres candidats de l'opposition, y compris Raila, en 1997. Il faut toutefois noter que Kibaki aurait gagné dans la province de Nairobi même sans unité de l'opposition, comme il le fit en 1997. En d'autres termes, il ne dut pas sa victoire à l'unité de l'opposition ; elle ne fit qu'amplifier son avance.

À l'inverse, les électeurs de la province de la Côte pulvérisèrent la thèse de la coalition en donnant à l'opposition la majorité prévue pour la KANU. Il semble que se soit produit un genre de vote transitif dans lequel il apparaît qu'une portion significative de la majorité de 63 pour cent qui vota pour Moi en 1997 transféra son soutien au candidat de second rang, Kibaki, plutôt qu'à un inconnu, Uhuru.

Les électeurs préfèrent généralement ne pas prendre de risque et « minimiser les coûts plutôt que maximiser les bénéfices³⁶ ». Fait révélateur, c'est dans la province de la Côte que la KANU subit sa plus lourde défaite, alors qu'aucun acteur principal de la coalition n'était originaire de la province. Les résultats suggèrent donc que la thèse de la coalition de l'opposition n'offre pas une explication satisfaisante du vote dans la province de la Côte en 2002.

Dans la province de Nyanza, la KANU et la NARC obtinrent toutes deux beaucoup moins de voix que prévu et, par extension, démentirent les hypothèses avancées par la thèse de la coalition, dans une large mesure à cause de l'incapacité de la part de la NARC d'incorporer un petit parti d'opposition, le FORD-P, qui disposait d'un soutien non négligeable dans la province. La thèse semble avoir été encore plus remise en question dans la province de l'Ouest, où Kibaki augmenta considérablement sa part des suffrages, la faisant passer d'un dérisoire 1,4 pour cent en 1997 à 76,3 pour cent en 2002. Pourtant, même Wamalwa, qui dirigeait la coalition dans la province, n'avait réussi à obtenir que 49,4 pour cent des voix comme candidat en 1997. Par conséquent, même si la part de suffrages de Wamalwa avait été transférée à Kibaki, celui-ci n'aurait obtenu que 50,5 pour cent. Il est difficile de croire que Wamalwa aurait pu vanter les mérites de la candidature de Kibaki à ses partisans plus facilement qu'il avait pu leur vendre sa propre candidature en 1997. Ces résultats montrent que quelque chose d'autre que le simple rassemblement de l'opposition influença les habitudes de vote.

La coalition d'opposition et les résultats des élections législatives de 2002

Les tendances observées lors des élections présidentielles se reproduisent-elles à l'occasion des élections législatives ? La Figure 3 fait apparaître la distribution de l'échange net de sièges au parlement enregistré dans chaque province entre la KANU et la NARC. Elle indique la différence entre le nombre de sièges gagnés et perdus par la KANU et la NARC dans chaque province en 2002 par rapport à 1997. Si un parti avait perdu plus de siège qu'il en avait gagné dans une province, il obtiendrait un score négatif et *vice-versa*. Cette différence est ensuite exprimée comme fonction du nombre total de sièges dans cette province. La NARC n'existait pas en 1997. Le changement du nombre de ses sièges est par conséquent la différence entre sa part de sièges gagnés en 2002 et la part combinée des sièges gagnés par ses principales composantes (DP, NDP, FORD-K et SDP) lors des élections de 1997.

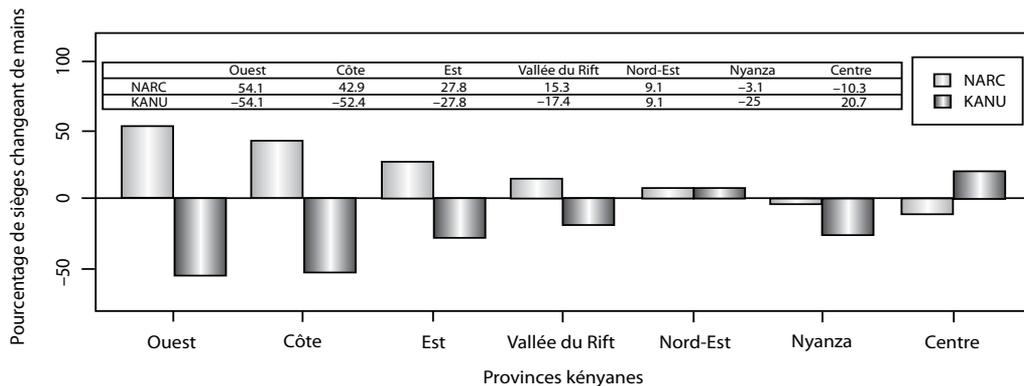


Figure 3. Échange de sièges entre KANU et NARC aux élections de 2002. (nombre de sièges ayant changé de titulaire calculé à partir des données de European Union Electoral Observation Mission, *Final Report: Kenya General Elections, 27 December 2002*, Belgique : European Union Electoral Observation Mission, 2003, pp. 73–102, <http://aceproject.org/regions-en/countries-and-territories/KE/reports/Kenya%20-%20EU%20rep02.pdf>.)

On s’attendait à ce que la NARC tire son soutien des quatre provinces où chacun de ses dirigeants bénéficiait du plus fort soutien, comme nous l’avons déjà vu. La Figure 3 montre toutefois que, parmi ces quatre provinces, seule celle de l’Ouest se comporta comme prévu et expulsa la KANU de 13 des 15 sièges représentant la province qu’elle détenait au parlement. Il peut sembler sur le papier que Wamalwa réussit à faire basculer sa base dans cette province derrière la NARC. Pourtant, l’ampleur de la victoire que y remporta Kibaki semble aller au-delà de l’influence de Wamalwa dans la province. En fait, le Tableau 1 montre que Wamalwa ne reçut pas un soutien extraordinaire comme candidat en 1997. En outre, la scission au sein de la KANU ne semble pas avoir joué un rôle significatif dans la victoire de la NARC, puisque seuls trois parlementaires, qui quittèrent la KANU pour la NARC, réussirent à conserver leur siège. Il est donc clair que des facteurs autres que l’unité de l’opposition jouèrent un rôle.

Bien que la province de l’Est ait fourni à la NARC des sièges supplémentaires, les électeurs de la basse région de la province, dominée par le groupe ethnique des *Kamba*, firent preuve de tendances de vote impulsives et d’un appétit bizarre pour les partis marginaux. Cette région était pourtant le bastion politique de Charity Ngilu en 1997. Elle transféra sept sièges de la KANU à la NARC et redistribua également quatre sièges parmi les plus petits partis. En substance, aussi grande qu’ait pu être la détermination à voter pour le changement, le soutien apporté à la NARC ne fut pas à la hauteur. Dans les régions qui ne sont pas peuplées de *Kamba*, la KANU perdit plusieurs sièges et n’en gagna qu’un seul pris, et c’est là que fut l’ironie, au parti DP dirigé par le candidat de la NARC à la présidence, Kibaki.

Cependant, dans les provinces de Nyanza et du centre, le total cumulé des suffrages obtenus par les partenaires de la coalition en 2002 n'atteignit pas la somme de leurs voix en 1997. Dans la province de Nyanza, la NARC conserva les 21 sièges de la région peuplée par les *Luo*, alors que la KANU en perdit 10, principalement dans les autres régions de la province, au profit du FORD-P, un petit parti qui y était implanté. Par conséquent, les pertes importantes de la KANU dans la province de Nyanza n'étaient pas le résultat de la scission en son sein ni de l'unité de l'opposition mais plutôt de la montée du FORD-P en tant que parti solidement implanté dans cette province. De même, puisque la province du Centre est le fief politique de Kibaki, c'est là qu'on s'attendait le moins à voir la NARC perdre des sièges au profit de la KANU. Les élections placèrent néanmoins les électeurs de la province du Centre devant un dilemme dans la mesure où le candidat de la KANU était originaire de la province. La KANU n'y ayant remporté aucun siège en 1997, ceux dont elle s'empara en 2002 furent dans une large mesure capturés aux dépens de la NARC. Le fait que l'une des principales bases électorales de la NARC n'a pas livré tous les sièges supplémentaire et, au contraire, lui en fit perdre ceux précédemment détenus auparavant par des partis qui lui étaient affiliés dans la province, affaiblit davantage l'utilité de la thèse de la coalition d'opposition pour expliquer l'énorme augmentation des sièges au parlement de la NARC aux élections de 2002.

Ce qui est peut-être plus intéressant, c'est le comportement des électeurs dans ce que j'appelle « les provinces de l'extérieur », telles que la province de la Côte, d'où n'était originaire aucun pilier notable de la coalition. Pourtant, les électeurs de cette province punirent sévèrement la KANU en faisant passer neuf de ses 21 sièges à la NARC et trois autres à des partis marginaux. En fin de compte, la NARC remplaça la KANU comme parti majoritaire dans la province. Par conséquent, la perte de sièges par la KANU dans la province ne peut s'expliquer ni par la scission au sein du parti ni par l'unité de la coalition d'opposition.

Coalition d'opposition et taux de participation électorale

La Figure 4 fait apparaître le changement que connut le taux de participation électorale provinciale lors des élections générales de 1992-1997 et de 1997-2002. Ce taux représente « le nombre total de personnes qui votent par rapport à celui de toutes celles qui, aux termes de la loi électorale en vigueur au moment du scrutin, ont le droit de voter³⁷ ».

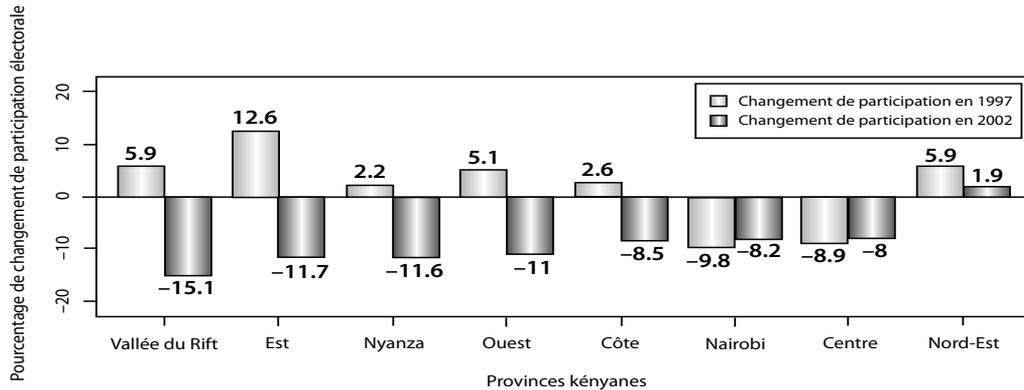


Figure 4. Changement de participation électorale lors des élections de 1997 et 2002. (les changements de taux de participation électorale calculés par l'auteur des données de European Union Electoral Observation Mission, *Final Report: Kenya General Elections, 27 December 2002*, Belgique : European Union Electoral Observation Mission, 2003, p. 72, <http://aceproject.org/regions-en/countries-and-territories/KE/reports/Kenya%20-%20EU%20rep02.pdf>.)

Fait intéressant, en 1997, la participation électorale a considérablement augmenté dans presque toutes les provinces, à l'exception de celles du Centre et de Nairobi. Le taux très bas enregistré dans ces deux provinces peut être attribué à la décision de Kenneth Matiba, qui avait terminé deuxième derrière Moi en 1992 et qui bénéficiait d'un soutien considérable dans ces deux provinces, d'appeler à un boycott des élections de 1997. Il se peut que certains de ses partisans aient répondu à cet appel et se soient abstenus. La plus forte augmentation du taux de participation électorale fut enregistrée dans la province de l'Est où, pour la première fois, une candidate, Charity Ngilu, mena une campagne présidentielle crédible. Il se peut que cela ait stimulé sa base de soutien, qui se comptait principalement au sein de l'ethnie *Kamba* à laquelle elle appartenait.

Il y eut toutefois en 2002 une baisse du taux de participation électorale dans toutes les provinces, à l'exception de celle du Nord-Est, semi-aride et peu peuplée. Le fait que le taux de participation électorale ait augmenté partout en 1997 mais baissé également partout en 2002 donne crédit à l'opinion selon laquelle les résultats des élections de 1997 ont peut-être été gonflés par un bourrage des urnes pour assurer la victoire de Moi³⁸. Pourtant, si les résultats de 1997 furent gonflés, il est difficile d'expliquer pourquoi Moi ne gonfla pas aussi ceux de 2002, compte tenu de ses efforts désespérés visant à imposer un héritier, même au risque de causer une scission au sein de la KANU. La stratégie de succession de Moi trahit une tentative d'installation d'un président fantoche et de continuer à gouverner dans les coulisses³⁹.

Particulièrement intéressant pour la présente étude est le fait que, comme l'indique la Figure 4, la plus forte baisse du taux de participation électorale fut enregistrée dans les provinces de la vallée du Rift, de l'Est, de l'Ouest et de Nyanza.

La province de la vallée du Rift est celle dont est issu le président sortant Moi, qui était inéligible en 2002. Cela faisait 24 ans qu'il était au pouvoir et il est possible que la plupart de ses partisans dans cette vaste province se soient tellement habitués à lui qu'ils ne purent se résoudre à voter pour un autre candidat. Le faible taux de participation électorale dans la province de la vallée du Rift semble avoir affecté la KANU plus que la NARC. La province a le plus grand nombre d'électeurs inscrits et a toujours constitué le noyau du soutien de la KANU. On s'attendait par conséquent à ce que son candidat obtienne le plus de voix dans la province. Pourtant, non seulement elle enregistra la plus forte baisse de participation électorale de tout le pays (15,4 pour cent) mais également la part de voix de la KANU déclina de 16,1 pour cent, alors que celle de la NARC augmenta de 13,2 pour cent. En fait, comme l'indique le Tableau 2, l'avance de la KANU sur la NARC dans la province de la vallée du Rift diminua de presque 30 pour cent, passant de 39,4 pour cent en 1997 à 10,1 pour cent seulement en 2002.

Ces observations impliquent que le président sortant ne put mobiliser sa base de soutien et la faire voter à une écrasante majorité pour le successeur qu'il s'était choisi en 2002. Cela étaye encore mieux mon argument d'après lequel il n'est pas facile pour les dirigeants qui ne se présentent pas à une élection de mobiliser leurs partisans et les faire voter pour un autre candidat comme ils le feraient pour eux. Lorsque l'un d'eux décide de ne pas se présenter, cela crée des options et une dynamique électorale entièrement nouvelles, une situation qui risque d'être compliquée par un vote transitif dans les endroits où le leader qui ne se présente pas est le préféré et où celui que l'on s'attend à voir profiter de sa non participation n'est pas le second choix. Par conséquent, le choix stratégique d'un candidat unique exige que celui-ci ait une large base de soutien, de façon à ce que, même si le taux de participation baisse parmi les principales clientèles électorales des partenaires de la coalition, il ou elle peut quand même mettre le candidat du parti au pouvoir en difficulté. Sinon, la coalition d'opposition peut faire le jeu de ce dernier en faisant baisser la participation électorale.

Autre explication de la défaite de la KANU en 2002 : le vote économique

Si la thèse de l'unité de l'opposition n'explique pas complètement la raison pour laquelle la KANU perdit, qu'en est-il de la théorie du vote économique ? La présente étude traite le vote économique comme « tout transfert par un électeur de son soutien à un autre parti par suite d'un changement de perception de la situation économique⁴⁰ ». J'adopte l'hypothèse générale du vote économique selon laquelle les conditions de vie des gens déterminent leur comportement électoral et

l'estime par exemple, que plus l'incidence de pauvreté est élevée dans une circonscription, moins celle-ci soutient la KANU.

Dans la mesure où le nombre des circonscriptions de chaque province est dans la plupart des cas inférieur au seuil de 30 cas qu'exige une analyse statistique paramétrique⁴¹. J'applique le modèle de méthodologie bootstrap non paramétrique de John Fox, qui combine la méthode du bootstrapping à l'estimation de régression robuste de Huber⁴². Cela produit les mêmes recoupements et pentes que le ferait une régression robuste, avec des écarts-types ajustés pour tenir compte des échantillons de bootstrapping. En bref, « le bootstrapping permet d'obtenir des inférences statistiques fiables pour des petits échantillons, quel que soit le type de distribution⁴³ ».

J'ai utilisé les données sur les variables économiques applicables publiées par le Bureau central des statistiques⁴⁴. L'incidence de pauvreté est le pourcentage de la population d'une circonscription dont la consommation est en dessous du seuil de pauvreté. *L'écart de pauvreté* mesure de combien en moyenne la population pauvre d'une circonscription est en dessous du seuil de pauvreté. C'est la différence entre le seuil de pauvreté et le revenu moyen de ceux qui vivent en dessous de ce seuil, exprimée sous forme de pourcentage de celui-ci. Sa valeur va de zéro, qui est le seuil de pauvreté, à 100, qui est le niveau le plus élevé de pauvreté. *L'inégalité des revenus* est le degré de dispersion des revenus dans la population ou de leur concentration parmi un petit nombre de personnes. *Le taux de participation électorale* est le pourcentage des électeurs inscrits dans une province ou circonscription qui votèrent lors des élections de 2002. Ces chiffres sont publiés par la Commission électorale du Kenya. *Les candidats* représentent le nombre de personnes se disputant un siège au parlement⁴⁵.

Le Tableau 3 fait apparaître les résultats d'une régression bootstrap non paramétrique de diverses variables économiques sur le pourcentage de voix obtenu par les candidats de la KANU lors des élections législatives de 2002 dans diverses circonscriptions de six provinces, à l'exception de celles de Nairobi et du Nord-Est que j'omis parce qu'elles ne comptent que huit et onze circonscriptions respectivement.

Tableau 3 : déterminants des voix obtenues par la KANU aux élections législatives de 2002

	Ouest	Centre	Est	Côte	Nyanza	Vallée du Rift
Nombre de candidats	-2,40	4,94***	-4,75***	0,12	0,31	-2,20
	(1,03)	(4,49)	(3,30)	(0,11)	(0,29)	(1,03)
Participation électorale	2,43***	0,32	0,76	1,35***	0,73	0,19
	(3,12)	(0,68)	(1,41)	(5,63)	(1,47)	(0,63)
Incidence de la pauvreté	-0,51	-1,33***	-0,81*	-0,04	-0,06	-0,80*
	(1,00)	(5,54)	(2,31)	(0,24)	(0,24)	(2,05)

Tableau 3 : déterminants des voix obtenues par la KANU aux élections législatives de 2002 (continué)

Écart de pauvreté	-1,28*	-0,27**	0,52#	0,16	-0,28	-0,14
	(2,29)	(2,70)	(1,68)	(0,29)	(1,40)	(,40)
Inégalité des revenus	-4,06*	-0,88**	-0,77	-0,01	-0,32	-0,44
	(2,31)	(2,59)	(0,54)	(0,02)	(0,57)	(0,80)
Observations initiales	24	29	36	21	32	49

Les données sont des statistiques bootstrap non paramétriques pour régression robuste basées sur des échantillons bootstrap de 2000. Les valeurs (t) sont entre parenthèses et sont basées sur les estimations rigoureuses d'erreurs-types de Huber. Signification : 0 ***** 0.001 **** 0.01 *** ' 0.05 #' 0.1

Le Tableau 3 indique que l'incidence de pauvreté, le taux de participation électorale, les inégalités de revenus, le nombre de candidats et les écarts de pauvreté permettent dans une large mesure de prédire les suffrages qui se portèrent sur les candidats de la KANU lors des élections législatives de 2002. Leur influence varie toutefois suivant la province. Par exemple, dans celles du Centre, de l'Est et de la vallée du Rift, les circonscriptions à faible incidence de pauvreté tendirent à donner plus de voix aux candidats de la KANU et *vice-versa*, que le parti ait gagné ou pas. Dans la circonscription de *Kabete*, qui connaît la plus faible incidence de pauvreté de tout le pays, le candidat de la KANU obtint un total impressionnant de 34,9 pour cent des voix, bien qu'il n'ait pas obtenu le siège, mais la KANU emporta les sièges des circonscriptions de *Limuru* et de *Kiambaa*, qui connaissent les deuxième et troisième plus basses incidences de pauvreté dans la province.

Il est possible de soutenir que ces sièges sont concentrés dans des parties de la province du Centre où le candidat de la KANU à la présidence bénéficiait d'un soutien certain. Toutefois, même dans la province de la vallée du Rift, la KANU perdit les trois sièges où l'incidence de pauvreté était la plus élevée dans le bastion de l'ethnie *Kalenjin*, à laquelle appartient le président sortant *Moi - Marakwet Est, Engwen* et *Baringo Est*. En fait, cette dernière circonscription touche celle de *Baringo Central*, qui est celle de *Moi*, mais elle avait l'incidence de pauvreté la plus élevée dans la province. Par contre, *Keiyo Sud*, qui connaissait la plus faible incidence de pauvreté parmi les circonscriptions peuplées de *Kalenjin*, apporta au candidat de la KANU 83 pour cent des voix.

Les résultats obtenus par la KANU dans les provinces de l'Ouest et du Centre furent également influencés par deux autres mesures des conditions de vie, l'inégalité des revenus et l'écart de pauvreté. Comme on pouvait s'y attendre, les circonscriptions à niveaux élevés d'inégalité des provinces de l'Ouest et du Centre soutinrent plutôt la KANU. Qui plus est, les gens vivant largement en dessous du seuil de pauvreté semblent attribuer leur situation difficile à la KANU et, par conséquent, la rejetèrent.

Le nombre de candidats se disputant un siège au parlement eut des effets très différents sur les parts de voix obtenues par les candidats de la KANU dans les provinces du Centre et de l'Est. Alors que le grand nombre de candidats réduisit les parts de voix obtenues par les candidats de la KANU aux élections législatives dans la province de l'Est, il l'augmenta dans la province du Centre. Il semble que les candidats dans la province de l'Est axèrent leurs campagnes sur les échecs de la KANU, décapitant ainsi le soutien apporté à celle-ci. Effectivement, les candidats de la KANU remportèrent plus de 70 pour cent des voix dans chacune des trois circonscriptions de la province de l'Est où il y avait moins de cinq candidats. Par contre, leur pourcentage de voix dépassa à peine 50 pour cent dans le reste de la province, où il y avait plus de cinq candidats. La présence de la coalition d'opposition aurait donc pu jouer en faveur de la KANU dans la province de l'Est puisqu'elle réduisit le nombre de candidats qui décapiteraient le soutien apporté à la KANU.

J'ai également examiné les effets de diverses mesures des conditions économiques de vie ainsi que le taux de participation électorale sur la part de voix obtenue par le candidat de la KANU à la présidence en 2002. Les résultats de la régression bootstrap non paramétrique apparaissent sur le Tableau 4. Bien que les inégalités de revenus et l'écart de pauvreté aient à des degrés divers influencé la décision de soutenir ou de rejeter les candidats de la KANU aux élections législatives dans les différentes provinces, ils n'eurent aucun effet statistiquement significatif sur les résultats obtenus par la KANU lors de l'élection présidentielle dans les six provinces. Dans celles de l'Ouest, du Centre et de l'Est, l'incidence de pauvreté réduisit considérablement le soutien apporté au candidat de la KANU à la présidence, à tel point que les circonscriptions à forte incidence de pauvreté eurent tendance à limiter leur soutien au candidat de la KANU et *vice-versa*. Dans les provinces du Centre et de l'Est, une forte incidence de pauvreté conduisit à une réduction du soutien apporté aussi bien au candidat de la KANU à la présidence qu'à ceux qu'elle présenta aux élections législatives.

Tableau 4 : déterminants des voix obtenues par la KANU aux élections législatives de 2002

	Ouest	Centre	Est	Côte	Nyanza	Vallée du Rift
Participation électorale	-0,16	-3,24***	-0,89	0,60	-0,08	0,72*
	(0,23)	(6,11)	(1,39)	(0,85)	(0,89)	(2,06)
Incidence de la pauvreté	-0,11**	-0,87*	-0,95**	0,19	0,01	-1,15
	(2,75)	(2,07)	(2,79)	(0,41)	(0,20)	(1,92)
Écart de pauvreté	0,23	0,29	0,62	1,13	0,01	0,06
	(0,52)	(1,53)	(1,82)	(0,76)	(0,20)	(0,17)

Tableau 4 : déterminants des voix obtenues par la KANU aux élections législatives de 2002 (continué)

Inégalité de revenus	0,07	0,16	-0,26	-6,75	0,16	-1,24
	(0,19)	(0,33)	(0,23)	(1,56)	(1,45)	(1,06)

Les données sont des statistiques bootstrap non paramétriques pour régression robuste basées sur des échantillons bootstrap de 2000. Les valeurs (t) sont entre parenthèses et sont basées sur les estimations rigoureuses d'erreurs-types de Huber. Codes de signification : 0 ***** 0.001 **** 0.01 *** 0.05

Enfin, bien qu'une forte participation électorale n'ait eu aucun effet significatif sur la part de voix reçue par les candidats de la KANU aux élections législatives dans les provinces du Centre et de la vallée du Rift, elle eut des effets statistiquement significatifs mais très différents sur le soutien qu'y reçut le candidat de la KANU à la présidence. Plus précisément, une forte participation électorale eut tendance à réduire la part de voix de ce candidat dans la province du Centre, tout en l'accroissant dans celle de la vallée du Rift.

Thèse et implications pour la démocratie en Afrique

Les conclusions que tire la présente étude montrent que la coalition d'opposition n'eut qu'une influence partielle sur la défaite de la KANU. Alors que les électeurs exprimèrent un transfert substantiel de soutien de la KANU à la NARC en termes aussi bien de redistribution des sièges au parlement que de suffrages exprimés en faveur des candidats aux élections présidentielles et législatives dans les régions clés pour la coalition, telles que la province de l'Ouest, des transferts aussi massifs se produisirent également dans la province de la Côte, nonobstant le fait que tous les principaux politiciens de cette province appartenaient à la KANU. Cela affaiblit de manière significative l'hypothèse unité-scission.

De même, l'étude constate que les facteurs économiques tels que l'incidence de pauvreté, l'écart de pauvreté et les inégalités de revenu affectèrent également les résultats obtenus par la KANU lors des élections présidentielles et législatives. Pourtant, leur influence n'est pas uniforme dans toutes les provinces, suggérant le besoin d'une enquête beaucoup plus approfondie sur ce qui, exactement, conduisit à la défaite massive de la KANU en 2002. Ces résultats exigent toutefois un examen plus poussé dans la mesure où l'étude fut l'otage de problèmes de disponibilité de données.

La thèse de la coalition d'opposition est basée sur l'hypothèse que la défaite des partis au pouvoir est une condition nécessaire de la démocratie. Cet argument est en accord avec la définition qu'Adam Pzeworski (1991) donne de la démocratie, c'est-à-dire « un système dans lequel il arrive aux partis de perdre des élections », ainsi qu'avec la règle du renouvellement de Huntington, d'après laquelle un pays est considéré démocratique s'il a connu trois renouvellements électoraux

réussis⁴⁶. Pour Pzerworski, les démocraties se distinguent par la présence d'un parti en lice qui perd les élections, plutôt que par celle d'un parti victorieux. Il existe pourtant des pays où la concurrence politique est ouverte mais où les citoyens se satisfont d'un parti dominant qui gagne les élections honnêtement. En Tanzanie par exemple, le parti au pouvoir, le *Chama Cha Mapinduzi* (CCM) n'a pas eu d'adversaire crédible en dépit de la libéralisation politique. De même, le *Botswana Democratic Party* – BDP (Parti démocratique du Botswana) est au pouvoir depuis l'indépendance en 1965 grâce à des victoires électorales crédibles. La démocratie peut par conséquent exister même lorsque des partis ne perdent pas d'élections. Les élections démocratiques ne doivent pas être nécessairement considérées comme des luttes entre un parti impopulaire au pouvoir et des partis d'opposition populaires qui partagent une idéologie, une vision et des intérêts, dont le seul défaut est une désunion qui les conduit à diviser les voix lors des élections.

Dans la plupart des cas, lorsque des partis d'opposition africains s'unissent pour vaincre le parti au pouvoir, la raison en est que ce dernier est moins démocratique. La coalition n'a pourtant rien de démocratique en soi. Il est non seulement possible qu'elle laisse l'élite imposer des dirigeants impopulaires à la société mais elle sape également les partis politiques en tant qu'institutions et avilit le débat électoral pour en faire une lutte axée sur les personnalités plutôt que sur les problèmes. Baisser la participation électorale parmi les partisans d'autres candidats en puissance qui choisissent de soutenir un candidat unique, sape ainsi la participation politique et la démocratie. L'expérience du Kenya montre qu'une fixation sur la défaite du président sortant peut se traduire par une coalition reposant sur du sable mouvant, qui engendre, si jamais elle gagne, un gouvernement instable.

La notion selon laquelle l'unité de l'opposition est nécessaire pour battre les partis dominants au pouvoir, présuppose que la charge de décider qui doit gouverner ou quel type de dirigeants est souhaitable pour la société repose sur les élites politiques plutôt que sur les masses. Dans le contexte des élections au Kenya en 2002, l'hypothèse générale a été que la mobilisation des électeurs contre la KANU au pouvoir fut descendante, c'est-à-dire que, une fois que les négociations au niveau de l'élite eurent pour résultat la création de la NARC, les électeurs s'inscrivirent clairement dans les desseins politiques de l'élite et ratifièrent volontiers l'opération lorsqu'ils se rendirent aux urnes. Les études montrent pourtant que les électeurs sont plus que des clients passifs des desseins institutionnels de l'élite mais plutôt qu'ils ont démontré sans fin leur capacité de résistance aux desseins de l'élite qu'ils désapprouvent. En d'autres termes, « les électeurs ne sont pas des mottes d'argile attendant d'être modelées⁴⁷ ». Ils ne se contentent pas d'approuver

les décisions de l'élite au pied de la lettre mais il leur arrive souvent de les remettre en question, de les examiner minutieusement et même de prendre des décisions contraires.

Si la coalition d'opposition doit réussir à déloger le parti au pouvoir, le choix du candidat unique à la présidence doit être stratégique. Sinon, les électeurs risquent de ne pas s'inscrire clairement dans les desseins politiques de l'élite et de ne pas « conclure l'affaire » lorsqu'ils se rendent aux urnes. Au Kenya par exemple, le choix de Kibaki comme candidat unique de l'opposition à la présidence fut basé sur le fait que la KANU avait déjà sélectionné un candidat à la présidence dans la populeuse ethnie *Kikuyu*, d'où le besoin d'un candidat unique qui se partagera les votes des *Kikuyu* avec celui choisi par la KANU et prendra le dessus grâce aux voix obtenues dans les bastions des autres chefs de l'opposition. Cependant, puisque l'objectif de la coalition d'opposition est d'évincer le candidat du parti au pouvoir en présentant un candidat unique et que celui-ci doit être choisi dans une optique stratégique plutôt qu'à la suite d'un processus électoral, la coalition d'opposition risque de corrompre la démocratie. Pour commencer, si des partis et leurs dirigeants poursuivent des programmes qui sont suffisamment similaires pour justifier la confiance placée en l'un de ces dirigeants pour mener une coalition, pourquoi ne pas alors fusionner leurs partis pour que ceux-ci n'en fassent qu'un ? Plutôt que d'inciter les partis d'opposition à former des coalitions avant les élections, il est nécessaire d'encourager des partis politiques institutionnalisés réunissant des tendances variées et bâtis sur des idéologies, programmes et politiques clairs remplaçant ceux des partis au pouvoir.

Notes

1. MISRA-DEXTER, Neeter et FEBRUARY, Judith, eds., *Testing Democracy: Which Way Is South Africa Going?*, Cape Town : Institute for Democracy in South Africa, 2010, p. 13.
2. THOMSON, Alex, *An Introduction to African Politics*, 3^e ed., New York : Routledge, 2010, pp. 102–3.
3. MWAKIKAGILE, Godfrey, *Nyerere and Africa: End of an Era*, Pretoria : New Africa Press, 2007, p. 660.
4. MUKUM MBAKU, John et TAKOUGANG, Joseph, eds., *The Leadership Challenge in Africa: Cameroon under Biya*, Trenton, NJ : Africa World Press, 2004, pp. 427–50.
5. LODGE, Tom, *Politics in South Africa: From Mandela to Mbeki*, Bloomington : Indiana University Press, 2003, pp. 153–75.
6. DAHOU, Tarik et FOUCHER, Vincent, « Senegal since 2000: Rebuilding Hegemony in a Global Age », in *Turning Points in African Democracy*, ed. MUSTAPHA, Abdul Raufu et WHITFIELD, Lindsay, New York : James Currey, 2009, pp. 13–29.
7. MISRA-DEXTER, *Testing Democracy*.
8. BATCHELOR, Peter et KINGMA, Kees, eds., *Demilitarisation and Peace-Building in Southern Africa*, vol. 2, *National and Regional Experiences*, Burlington, VT : Ashgate Publishing Company, 2004, p. 10.

9. AUTOR, Localizada, ed., *Regional Surveys of the World: Africa South of Sahara*, 2003, Londres : Routledge, 2003, p. 1147.

10. HANDLEY, Antoinette, MURRAY, Christina et SIMEON, Richard, « Learning to Lose, Learning to Win: Government and Opposition in South Africa's Transition to Democracy », in *Political Transitions in Dominant Party Systems: Learning to Lose*, ed. FRIEDMAN, Edward et WONG, Joseph, New York : Routledge, 2008, p. 196.

11. KUENZI, Michelle et LAMBRIGHT, Gina, « Party System Institutionalization in 30 African Countries », *Party Politics* 7, no. 4, juillet 2001, pp. 437–68 ; et VAN DE WALLE, Nicolas, « Presidentialism and Clientelism in Africa's Emerging Party Systems », *Journal of Modern African Studies* 41, no. 2, juin 2003, p. 9.

12. TORDOFF, William, *Government and Politics in Africa*, Bloomington : Indiana University Press, 2002, p. 117.

13. MOKHAWA, Gladys, « All That Glitters Is Not Diamond: The Politics of Diamond Dependence and Abundance in Botswana », in *Resource Politics in Sub-Saharan Africa*, ed. BASEDAU, Mastthias et MEHLER, Andreas, Hambourg : Institute of African Affairs, 2005, pp. 105–20.

14. DEEGAN, Heather, *Africa Today: Culture, Economics, Religion, Security*, Londres : Routledge, 2009, p. 93.

15. NDEGWA, Stephen N., « Kenya: Third Time Lucky? », *Journal of Democracy* 14, no. 3, juillet 2003, pp. 145–58 ; KAISER, Paul J. et OKUMU, Wafula, *Democratic Transitions in East Africa*, Burlington, VT : Ashgate, 2004 ; LINDBERG, Staffan I., *Democracy and Elections in Africa*, Baltimore : Johns Hopkins University Press, 2006 ; et MWAKIKAGILE, Nyerere and Africa.

16. TANGRI, Roger et MWENDA, Andrew M., « President Museveni and the Politics of Presidential Tenure in Uganda », *Journal of Contemporary African Studies* 28, no. 1, janvier 2010, p. 40.

17. DAGNE, Ted, *Kenya: Current Conditions and Challenges Ahead*, rapport CRS pour le congrès RL34378, Washington, DC : Congressional Research Service, 2010, p. 13, <http://fpc.state.gov/documents/organization/139250.pdf>.

18. MWAKIKAGILE, *Nyerere and Africa*, p. 638.

19. LINDBERG, *Democracy and Elections in Africa*, p. 80.

20. ASINGO, Patrick, « The Political Economy of Transition in Kenya », in *The Politics of Transition in Kenya: From KANU to NARC*, ed. OYUGI, Walter O., WANYANDE, Peter, et ODHIAMBO-MBAI, C., Nairobi : Heinrich Boll Foundation, 2003, pp. 15–48, www.ke.boell.org/downloads/ThePoliticsofTransitioninKenyaPublication.pdf.

21. LINDBERG, *Democracy and Elections in Africa*, p. 11.

22. LIEBENOW, J. Gus, *African Politics: Crises and Challenges*, Bloomington : Indiana University Press, 1986, p. 230.

23. POSNER, Daniel N., *Institutions and Ethnic Politics in Africa*, Cambridge : Cambridge University Press, 2005, p. 171.

24. JACKSON, Robert H. et ROSBERG, Carl G., « Personal Rule: Theory and Practice in Africa », in *Africa: Dilemmas of Development and Change*, ed. LEWIS, Peter, Boulder, CO : Westview Press, 1998, p. 38.

25. GRINDLE, Merilee S., *Challenging the State: Crisis and Innovation in Latin America and Africa*, Cambridge : Cambridge University Press, 1996, p. 178 ; et MURUNGA, Godwin R. et NASONG'O, Shadrack Wanjala, eds., *Kenya: The Struggle for Democracy*, Dakar, Senegal : Codesria, 2007, p. 315.

26. MCKINLEY, James C. Jr., « Kenya's Leader Wins a 5th Term, but Opposition Candidates Gain », *New York Times*, 5 janvier 1998, www.nytimes.com/1998/01/05/world/kenya-s-leader-wins-a-5th-term-but-opposition-candidates-gain.html?pagewanted=all&src=pm.

27. KAISER et OKUMU, *Democratic Transition*, p. 46.

28. PARKER, M. P., *Aspirants: Webster's Quotations, Facts and Phrases*, Californie : ICON Group International, 2008, p. 6.

29. MCKINLEY, « Kenya's Leader ».

30. ASINGO, « Political Economy », pp. 15–48.

31. *Id.*
32. KAISER et OKUMU, *Democratic Transition*, p. 45.
33. ALWY, Alwiya et SCHECH, Susanne, « Ethnic Inequalities in Education in Kenya », *International Education Journal* 5, no. 2, 2004, pp. 266–74, <http://ehlt.flinders.edu.au/education/iej/articles/v5n2/Alwy/paper.pdf>.
34. ASINGO, « *Political Economy* », p. 33.
35. L'analyse des données empiriques dans cet article utilisait le SEE, R., R Development Core Team, *R: A Language and Environment for Statistical Computing*, Vienne, Autriche : Foundation for Statistical Computing, 2008, www.R-project.org.
36. SIMONTON, Dean Keith, *Greatness: Who Makes History and Why*, New York : Guilford Press, 1994, p. 61.
37. ASINGO, Patrick O., « Policy Salience and Voter Turnout: An Analysis of Contemporary U.S. Presidential Elections », *Baker Center Journal of Applied Public Policy* 2, no. 1, automne 2008, p. 58, http://trace.tennessee.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1001&context=utk_bakecentpubs.
38. THROUP, David W., *Kibaki's Triumph: The Kenyan General Elections of December 2002*, Elections in Africa Series, Briefing Paper no. 3, Londres : Royal Institute of International Affairs, juin 2003, p. 8.
39. ASINGO, « *Political Economy* », p. 36.
40. DUCH, Raymond M. et STEVENSON, Randolph T., *The Economic Vote: How Political and Economic Institutions Condition Election Results*, Cambridge : Cambridge University Press, 2008, p. 41.
41. COHEN, Louis, MANION, Lawrence et MORRISON, Keith, *Research Methods in Education*, 5^e ed., New York : Routledge, 2003, p. 93.
42. FOX, John, « *Appendix: An R and S-PLUS Companion to Applied Regression* », 2002, <http://cran.r-project.org/doc/contrib/Fox-Companion/appendix.html>.
43. BÁRDOSY, György et FODOR, János, *Evaluation of Uncertainties and Risks in Geology: New Mathematical Approaches for Their Handling*, Berlin : Springer-Verlag, 2004, p. 35.
44. Central Bureau of Statistics, *Graphic Dimensions of Well-Being in Kenya: Who and Where Are the Poor? A Constituency Level Profile*, vols. 1 et 2, Nairobi : Central Bureau of Statistics, 2003.
45. Pour les discussions techniques sur l'évaluation du *poverty incidence*, *poverty gaps*, et *income inequalities* voir *id.*
46. PRZEWORSKI, Adam, *Democracy and the Market: Political and Economic Reforms in Eastern Europe and Latin America*, Cambridge : Cambridge University Press, 1991, p. 10 ; et HUNTINGTON, Samuel P., *The Third Wave: Democratization in the Late Twentieth Century*, Norman : University of Oklahoma Press, 1991, pp. 266–67.
47. WILLET, Thomas D., ed., *Political Business Cycles: The Political Economy of Money, Inflation, and Unemployment*, Durham, NC : Duke University Press, 1988, p. 372.